

Marseille : de la sociologie urbaine à la géopolitique locale ?

Joël Gombin

Les résultats du premier tour des élections municipales à Marseille ont anéanti les espoirs de la gauche de reconquérir la plus grande ville du pays gérée par la droite. L'évolution du profil de la population marseillaise, entre gentrification et paupérisation, semble favorable à la gauche ; mais le sort de la ville pourrait bien se jouer ailleurs, dans une forme de partage du pouvoir entre les acteurs politiques locaux.

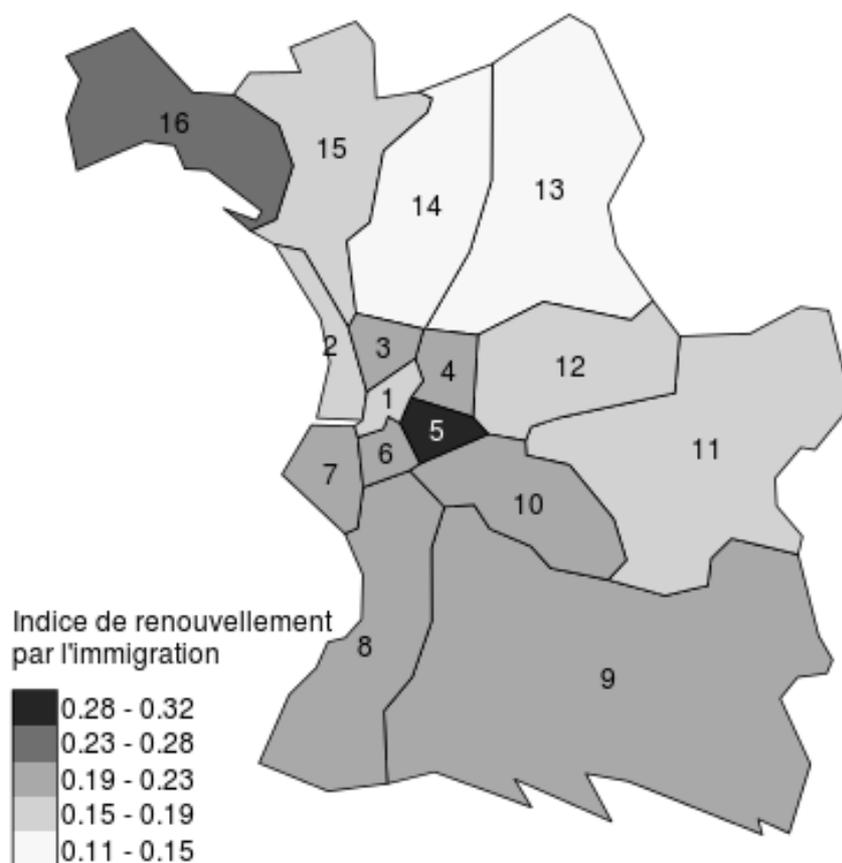
Sur le plan sociologique et démographique, la cause semble entendue : tout pousserait Marseille à gauche. D'une part, les centres des grandes métropoles, partout dans le pays, sont généralement de plus en plus orientés à gauche. Fabien Escalona et Mathieu Vieira ont pu ainsi parler de « social-démocratie des idéopôles » (Escalona et Vieira 2011). Il faut pourtant insister sur l'hétérogénéité sociale et politique des centres-villes (Rivière 2014), d'autant que, dans le cas de Marseille, la physionomie sociologique de la ville ne permet pas de la classer parmi les « idéopôles ». D'autre part, les évolutions démographiques propres à Marseille joueraient en faveur de la gauche. Après une crise démographique qui, du milieu des années 1970 à la fin des années 1990, a vu la ville perdre 100 000 habitants malgré un solde naturel positif, la ville connaît à nouveau une croissance démographique positive. La supposée *movida* marseillaise, fruit de politiques publiques coproduites par l'État et les élites politiques et économiques locales¹, a en effet permis un renouvellement de la population, en particulier dans les quartiers du centre-ville qui sont les plus cruciaux sur le plan électoral² et qui ont connu une gentrification, le long du tracé du tram en particulier. La figure 1 représente ainsi un indice synthétique de renouvellement par l'immigration³ (IRI), qui permet de mesurer la différence de composition socioprofessionnelle entre la population s'installant sur un territoire et celle qui y était déjà installée, entre les recensements de 1999 et 2006.

¹ Citons Euromed, opération de réhabilitation d'un vaste territoire allant du port de la Joliette à Belsunce, menée sous le régime de l'opération d'intérêt national, c'est-à-dire sous la férule directe de l'État, et dans laquelle des acteurs économiques locaux, telle la CMA-CGM (Compagnie maritime d'affrètement – Compagnie générale maritime), jouent un rôle important ; l'opération Marseille Provence 2013, dont le leadership a été pris par le président de la Chambre de commerce et d'industrie ; ou encore la construction du Mucem, dont le montage a associé État, région et ville.

² Marseille est, en effet, soumise à la loi électorale dite « PLM », aux termes de laquelle les conseillers municipaux sont élus dans chaque arrondissement (ou secteur municipal, dans le cas de Marseille) avant d'eux-mêmes désigner le maire. Dès lors, la conquête de la mairie ne se joue pas tant sur le score global obtenu au niveau de la ville que sur sa répartition entre les arrondissements ou secteurs. À Marseille, les secteurs du nord de la ville sont plutôt acquis à la gauche (avec une concurrence importante du Front national), ceux du sud plutôt à la droite.

³ Le terme « immigration » ne renvoie pas ici à son acception transfrontalière, mais bien aux personnes installées dans l'arrondissement en 2006 et qui résidaient ailleurs, en France ou à l'étranger, au recensement précédent.

Figure 1 : Indice de renouvellement par l'immigration entre 1999 et 2006



Source : fichier détail des migrations résidentielles, INSEE. Calculs : Joël Gombin

Plus cet indice est élevé, plus les mobilités résidentielles entrantes ont modifié la composition socioprofessionnelle de l'arrondissement. Le 5^e arrondissement – l'un de ceux où se joue la municipale au travers du duel entre la ministre Marie-Arlette Carlotti et le maire de secteur Bruno Gilles, arbitré par les électeurs largement en faveur de ce dernier au premier tour – est ainsi celui qui a connu, sur cette période, l'installation de nouveaux habitants les plus différents socialement de ceux déjà installés. Toutefois, contrairement à beaucoup de représentations spontanées des acteurs marseillais, l'étude attentive de ces mobilités résidentielles démontre que les arrondissements du centre-ville n'ont pas connu la gentrification que certains imaginent sur cette période. En réalité, les quartiers sud – mais aussi le 16^e arrondissement, du fait de l'engouement pour le village historiquement populaire de l'Estaque – se sont embourgeoisés, tandis que les autres quartiers ont connu à la fois une mobilité résidentielle entrante de populations plutôt mieux dotées en capitaux, mais dans le même temps une mobilité résidentielle sortante contribuant à un solde plutôt négatif chez ces groupes sociaux. À Marseille, les classes moyennes et supérieures tendent ainsi à quitter la ville pour s'installer dans les communes environnantes, laissant dans la ville – et notamment dans ses quartiers centraux et nord – une population de plus en plus paupérisée. Ce mouvement est particulièrement net au nord de la ville dans les 3^e, 14^e et 15^e arrondissements.

Le FN en arbitre du troisième tour à la faveur du système PLM ?

Toutefois, du fait de la loi PLM imaginée par Gaston Defferre, alors ministre de l'Intérieur et maire de Marseille, ce n'est pas une mais huit élections municipales qui se jouent actuellement. Ce système rend alors possible le découplage entre majorité populaire et majorité au conseil municipal,

ce qui avait permis au même Gaston Defferre d'être réélu maire en 1983 alors qu'il était minoritaire en voix. C'est en particulier l'extrême droite qui complique la donne. Si en 2001 comme en 2008 elle n'avait joué qu'un rôle de témoignage, victime tant d'un contexte national défavorable que de divisions intestines qui ont été encore plus prononcées à Marseille qu'ailleurs, elle prend cette fois-ci sa revanche. Non pas qu'il y ait un quelconque danger que le Front national, emmené par Stéphane Ravier, remporte la ville. La probabilité même qu'un secteur municipal tombe aux mains du parti lepéniste est relativement faible – mais loin d'être nulle dans les 13^e et 14^e arrondissements, compte tenu à la fois de l'affaiblissement sociologique de la gauche, des « affaires » qui ont éclaté au grand jour avec la condamnation de Sylvie Andrieux, députée (ex-PS) et « marraine » politique du secteur, pour détournement de fonds public, et du bon score réalisé par Stéphane Ravier dans son secteur (32,9 % des exprimés).

Mais, en remportant ne serait-ce qu'un à deux conseillers municipaux dans chaque secteur, et dans l'hypothèse d'une remobilisation de la gauche au second tour, le FN pourrait bien se poser en arbitre du troisième tour : l'élection du maire. L'occasion serait alors trop belle de semer les germes de la discorde au sein de l'UMP en proposant à Gaudin – ou à l'un de ses lieutenants ? – une alliance, en rappelant le précédent de la cogestion de la région de 1986 à 1992. Il est évidemment improbable que l'UMP accepte ; mais la proposition ne vaudrait, du point de vue FN, que par la situation politique chaotique qu'elle permettrait de créer.

Après celui de Marseille Provence Métropole, vers un partage du pouvoir municipal ?

Si l'hypothèse la plus probable reste clairement celle d'une réélection sans problème de Jean-Claude Gaudin comme maire, chacun à Marseille se souvient du scénario qui avait prévalu à la communauté urbaine (Marseille Provence Métropole) en 2008. La présidence de la communauté d'agglomération avait alors échappée à Renaud Muselier (UMP), pourtant majoritaire en voix sur le papier, au profit d'Eugène Caselli (PS), alors affidé du président du conseil général des Bouches-du-Rhône, Jean-Noël Guérini (PS). La manœuvre, très probablement orchestrée, avait eu un double effet : d'une part, mettre en place une cogestion de la communauté urbaine (dotée d'une large partie des compétences et des crédits) par la gauche et la droite ; d'autre part, mettre de fait fin aux espoirs de Renaud Muselier d'accéder un jour à la mairie de Marseille.

Au lendemain du second tour du 30 mars, et s'il n'y avait pas de majorité absolue au conseil municipal de Marseille, on peut imaginer qu'un accord du même type se mette en place, permettant de partager les dépouilles (et les ressources) de la mairie et de la communauté urbaine (et, demain, de la Métropole) entre les deux principaux partis – et écartant, le cas échéant, certains dirigeants de premier plan au profit de seconds couteaux. Cela permettrait alors à un système politique local, aux appareils partisans éprouvés par le vieillissement de leurs cadres, l'épuisement de ressorts politiques et les ennuis judiciaires de préserver, au moins provisoirement, leurs positions. Mais cela se ferait, au fond, au prix de la confiscation de la démocratie locale (Desage et Guéranger 2011), ce qui serait immanquablement interprété comme un nouvel avatar d'un supposé particularisme marseillais, alors même que la dépolitisation de la gestion locale est une donnée centrale de la sociologie politique française (Koebel 2005). Le Front national y trouverait aussi une illustration frappante de sa condamnation de l'« UMPS ». Autre signe de la régulation interpartisane de la vie locale : la main tendue par Jean-Claude Gaudin à Lisette Narducci, maire sortante des 2^e et 3^e arrondissements, ancienne PS désormais étiquetée Parti radical de gauche mais surtout notoirement très proche de Jean-Noël Guérini. La fusion de sa liste avec celle de la liste UMP de Solange Biaggi, qui a eu lieu dans l'entre-deux-tours, illustre à merveille l'entente tacite entre le maire sortant de la ville et le président du conseil général, au-delà des étiquettes partisans.

La mise en place de la Métropole, au 1^{er} janvier 2016, accroîtra vraisemblablement encore cette tendance à la dissociation entre orientations partisans et gouvernement territorial. Celle-ci offrira, en effet, de nouvelles ressources pour que se conforte une régulation territoriale interpartisane, permettant ainsi aux machines partisans de maintenir leur intégration fonctionnelle au système

institutionnel local (Juhem 2006). La véritable portée de cette élection municipale ne pourra donc être pleinement appréciée que dans une perspective temporelle plus longue intégrant le cycle électoral de 2014-2015 : municipales, sénatoriales, départementales et régionales.

Bibliographie

- Desage, Fabien et Guéranger, David. 2011. *La Politique confisquée. Sociologie des réformes et des institutions intercommunales*, Paris : Éditions du Croquant.
- Escalona, Fabien et Vieira, Mathieu. 2011. « La social-démocratie des idéopôles. Une illustration française de la dissociation entre électorat populaire et électorat socialiste », in De Waele, Jean-Michel et Vieira, Mathieu (dir.), *Une droitisation de la classe ouvrière en Europe ?*, Paris : Economica, p. 121-140.
- Juhem, Philippe. 2006. « La production notabiliaire du militantisme au Parti socialiste », *Revue française de science politique*, vol. 56, n° 6, p. 909-941.
- Koebel, Michel. 2005. *Le Pouvoir local, ou la démocratie improbable*, Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant.
- Rivière, Jean. 2014. « Les divisions sociales des métropoles françaises et leurs effets électoraux. Une comparaison des scrutins municipaux de 2008 », *Métropolitiques*, 21 mars. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-divisions-sociales-des.html>.

En savoir plus

- Gombin, Joël et Cassely, Jean-Laurent. 2014. « Comprendre le vote du premier tour : à Marseille, le FN dépasse le clivage Nord-Sud », *Slate.fr*, 27 mars. URL : <http://www.slate.fr/france/85151/municipales-cartes-interactives-premier-tour-marseille>.

Joël Gombin est doctorant en science politique au CURAPP (Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique, épistémologie et sciences sociales, université de Picardie Jules-Verne). Il travaille notamment sur le vote pour le Front national et le vote des agriculteurs.

Il a récemment publié (avec Pierre Mayance) « Tous conservateurs ? Analyse écologique du vote de la population agricole lors de l'élection présidentielle de 2007 » (2010, in Hervieu, Bertrand, Mayer, Nonna, Muller, Pierre, Purseigle, François et Rémy, Jacques (dir.), *Les Mondes agricoles en politique*, Paris : Presses de Sciences Po) et « Le Front national en Provence-Alpes-Côte d'Azur » (2012, in Delwit, Pascal (dir.), *Le Front national. Mutations de l'extrême droite française*, Bruxelles : Éditions de l'université de Bruxelles).

Pour citer cet article :

- Joël Gombin, « Marseille : de la sociologie urbaine à la géopolitique locale ? », *Métropolitiques*, 28 mars 2014. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Marseille-de-la-sociologie-urbaine.html>.